

**AVIS DE PRÉ-INFORMATION CONCERNANT LE SERVICE**  
**Assistance technique long terme pour le suivi d'un programme d'appui**  
**budgétaire**  
**WALLIS ET FUTUNA - RÉGION PACIFIQUE**

**1. Référence de la publication**

EuropeAid/139630/IH/SER/WF

**2. Procédure**

Appel d'offres restreint international

**3. Nom du programme**

Programme d'appui à la stratégie sectorielle de développement numérique du Territoire des îles Wallis et Futuna

**4. Financement**

Convention de financement n° FED/2017/038-908 – 11° FED Territorial

**5. Administration contractante**

Le Préfet, Administrateur supérieur, Ordonnateur Territorial du Territoire des îles Wallis et Futuna

**6. Nature du contrat**

Marché à prix forfaitaire

**7. Description du contrat**

Le contractant assistera le Territoire dans la préparation des dossiers de demande de décaissement. Il appuiera les services de l'Administration supérieure dans le suivi de la politique sectorielle de développement numérique, des critères d'éligibilité à l'appui budgétaire et des indicateurs de décaissement des tranches fixes et variables.

**8. Budget indicatif**

400 000 EUR

**9. Date prévue pour la publication de l'avis de marché**

Juin 2018

**10. Informations supplémentaires**

L'objectif général du programme est le désenclavement territorial par voie numérique et, par conséquent, le développement socio-économique du territoire et sa meilleure insertion dans son environnement régional. L'appui de l'UE sera, pour la première fois à Wallis et Futuna, mis en œuvre au travers d'un contrat de performance de réforme sectorielle. La période indicative de la mise en œuvre opérationnelle de cette action est 48 mois à partir de la date d'entrée en vigueur de la Convention de Financement (mars 2018).

**11. Base juridique**

Décision n° 2013/755/UE du Conseil du 25 novembre 2013 relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne (« décision d'association outre-mer »)